
Procès-Verbal du conseil municipal du 21 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 9 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14 janvier 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrik JACQUOT, Pierre BELSOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Michel VENEL, Catherine DEJEUX, Sébastien CHANEL, Didier MEGARD, Laetitia PRINCE, Valérie BOISSON, Adélaïde JACQUOT, Isabelle SCARABOTTO, Jérôme FAIVRE, Serge VILLET

ABSENT (E)(S) :

David MICASSOYEDOFF.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Fin de bail esthéticienne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'esthéticienne, Fanny BOUDIER, souhaite arrêter son bail en raison de son départ en Saône et Loire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour la fin du bail commercial au 31 janvier 2022.

2 – Nouveau bail (local esthéticienne)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de Mme GOYET Annick une demande pour louer l'ancien local de l'esthéticienne à compter du 1^{er} février 2022. Il propose de lui faire un bail précaire d'une durée de 1 an renouvelable 1 fois, sachant qu'un bail commercial pourra être signé sur demande de l'intéressée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le bail à Mme GOYET pour un loyer de 150.00 €.

3 – Règlement RLPi

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande du Grand Dole afin que le conseil municipal donne son avis sur le projet de Règlement Local de Publicité intercommunale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le projet de RLPi en précisant que les entreprises installées sur la commune devraient être prioritaires.

4 – Retrait du Grand Dole du Centre de Gestion du Jura

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la communauté d'agglomération du Grand Dole souhaite retirer son adhésion du Centre de Gestion du Jura au motif qu'ils ont plus de 350 agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le principe de retrait du Grand Dole du CDG.

5 – Vacation Agence Postale Communale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour simplifier la gestion des remplacements à l'Agence Postale Communale, il conviendrait de place l'agent remplaçant en position de vacataire et ainsi sa situation sera plus simple à gérer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour la création du poste de remplacement en vacation à compter du 1^{er} février 2022.

6 – Mise à disposition d'un agent à l'Association Foncière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mise à disposition de l'Association Foncière de l'agent du secrétariat de mairie doit être renouvelée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, la mise à disposition à l'AF pour une durée de 3 années, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

7 – Dépenses d'investissement 2022 correspondant au ¼ de N-1

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour régler les factures en attentes à imputer en investissement, il convient de prévoir, avant le vote du budget, ces dépenses au moyen d'une délibération votant une ouverture de crédits correspondant au ¼ des dépenses d'investissement de l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, ce principe sachant que le montant maximum sera de 110 112.00 €.

8 – Demande camion (food truck – cuisine portugaise)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande a été faite à la commune pour l'implantation d'un camion de type « food truck » pour proposer de la cuisine portugaise, midi et soir.

Les membres du conseil municipal s'interrogent sur la pérennité de cette affaire notamment le midi et souhaite que ce camion ne vienne que les soirs où il y a de la disponibilité, soit les lundis, mardis, mercredis, jeudis et dimanches soirs. Le maire se charge de reprendre contact avec le demandeur voir si cette solution peut le satisfaire.

9 – Travaux

Extension cantine

Les travaux doivent débuter fin janvier 2022.

Fibre optique

2 armoires seront installées, l'une vers le central téléphonique route de Mont-Sous-Vaudrey et l'autre vers la poste.

Clôtures

Des clôtures doivent être refaites : Maison Nicey, école, Vival, cimetière. Les devis sont demandés.

Etang

La grille du plomb est commandée. La fuite du déversoir est presque réparée. Tout devrait être en place d'ici fin février 2022.

10 – Prévisions investissements 2022

Maison Lesourd

La toiture a des fuites, l'assainissement nécessitera à terme une remise aux normes tout comme la chaudière et éventuellement son isolation.

Le conseil municipal s'interroge sur son éventuelle démolition. Il faudra se renseigner sur des aides éventuelles en cas de réparation.

Salle des fêtes

Le changement de la 2^{ème} moitié du toit sera à prévoir

Crèche

Création d'une place autour de la micro-crèche. Agrandissement du local extérieur pour rangement.

Mairie

Les WC seront à reprendre pour les adapter aux personnes à mobilité réduite.

Route de Lons Le Saunier

Continuer le passage piétonnier derrière les arbres ?

Routes communales

Plusieurs voies seront à reprendre.

Parking Fabulys

Pour sécuriser l'accès à ce parking poids-lourds, un mat d'éclairage et vidéosurveillance sont nécessaires.

11 – Questions diverses

ECOLE

650.00 € seront versés pour le voyage de la classe de Mme MAGNIN.

Tour des élections

Le tableau de garde sera à prévoir sachant que les élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Ralentisseurs

Monsieur VENEL souhaite des ralentisseurs et une zone à 30 à l'heure dans le centre du village.

Questionnement sur cette idée : pas de zone 30 ? mais des ralentisseurs à chaque bout du pays et 2 autres en se rapprochant du centre ?

Voir avec le département si c'est réalisable.

Relance des marchés de producteurs

Pourquoi pas mais en faisant obligatoirement un règlement.

Employé communal

Le précédent agent a quitté la commune au 31 décembre 2021. Une nouvelle annonce sera à déposer.

Terrains agricoles communaux

Suite au départ en retraite d'un agriculteur (M. MICHAUD) les terrains qu'il louait doivent être proposés à la location. L'EARL l'Ecureuil se porte locataire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la location à l'EARL L'Ecureuil du Deschaux à compter du 1^{er} janvier 2022.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 45.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)